VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas Bruce.

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, Division B.—No 67,343—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Ledit ordre signé le 20 août 1902, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MERCREDI, le 10 septembre, à midi—

Ce lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Bruce, David et Salomon, désigné par le lot numéro 4 sur un plan de F. N. Tourné, daté le 7 décembre 1865, ledit lot mesurant 31' ... de face à la rue du Canal sur 166' de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1902, payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, et devant déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec J. L. ONORATO.

Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.

20 août—20—sept 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, Nos 1300-02 rue Howard, coin Bruce.

Et la maison double à deux étages immédiatement dans le fond, connue comme Nos 2238-39 rue Bruce.

A l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 23 septembre 1902 à midi.

Succession de Frederick W. Heath

No 68,112—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre signé le 13 août 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique à l'heure, l'endroit et dans l'affaire ci-dessus indiqués comme suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Bruce, Thalie et Liberté, mesurant 32 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur et façade sur la rue Bruce de 118 pieds entre lignes parallèles, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Howard et Bruce.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, payer pour l'acte de vente pardevant J. D. Taylor Esq., notaire, et faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO.

Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.

J. B. Rosser Jr Esq., avocat.

17 août—17 24 31—sept 7 14 21 28

Curtis & Gallagher

Mardi, le 23 septembre 1902.

No 933 rue Espagne.

Résidence en bois à un étage.

No 68,364—Cour Civile de District—Division E.

Succession de Mme Jules Domingon.

PAR CURTIS & GALLAGHER, encanteurs. Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 23 septembre 1902, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, signé par l'Hon. John St-Paul, juge, et daté le 20 août 1902, et adressé à Peter Gallagher, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 274, borné par les rues Espagne, Rempart, Bourgogne et Mandeville. Ledit lot est désigné par la lettre C. sur un croquis fait par Geo. H. Grandjean, et mesurant, en mesure américaine, 16 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Espagne sur une profondeur de 65 pieds 11 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles et faisant partie du lot No 278. Voyez le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902, ainsi que l'acte de vente, pardevant Robert Légier, notaire aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0|0 devra être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune.

22 août—22 24 31—sept 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE

No 2736 rue Palmyre,

Encoignure de l'allée Jane

Succession de Andrew Tynan ou Tyne.

No 68.229. Cour Civile de District, Division C.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs — Bureau 846 rue Commune — MARDI, le 2 septembre 1902, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, signé par l'Hon Jno St Paul, juge et daté le 11 août 1902 et adressé à Peter Gallagher, il sera offert en vente, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Palmyre, l'allée Jane les rues Banks et White, désigné par le numéro 23, sur un arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, et mesurant 25' 5" 1''' de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur et façade sur l'allée Jane. Les améliorations consistant en un cottage simple en bois à un étage.

Conditions — Une moitié ou plus comptant et la balance s'il en a en un an portant 8 0|0 d'intérêt par an. les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aussi aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 20 0|0 doit être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER. Encanteurs. No 846 rue Commune.

17 août — 17 24 — sept 2

E. Curtis.

VENTE SOUS L'ACTE 85 DE 1874 amendé par l'Acte 167 de 1898, relatif aux marchandises restant dans les entrepôts sur lesquelles les charges sont dues et non payées

Par ordre de la Southern Pacific Company sous l'acte ci-dessus.

18 Colis de Marchandises de Maison,

Transportés pour la convenance de la vente à la Bourse Curtis, 629 rue Commune, OU ILS SERONT VENDUS LE SAMEDI, 30 AOUT A 11 A. M.

Conditions—Comptant sur les lieux. Pas de réserve. E. CURTIS, Encanteur.

20 août—20 24 29 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Successions de Isaac Marshall et Sarah Marshall.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—Nos 67.727 et 67.661—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier — Cunningham & Cunningham avocats.

20 août—20 24 29

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES
—DE—
Grandes Valeurs
Améliorées et Non-Améliorées.

Dans le Second District.

Dans un quartier s'améliorant journellement.

Au coin des rues Moss

Ou Bayou St Jean et Grande Route St Jean.

Occupé par une Grocerie' Café et un Marché Privé depuis des années

Nos 1252-1254

Bayou St Jean ou rue Moss, coin de la rue Washington. Elégante résidence à deux corps de logis.

Nos 1248-1250

Bayou St Jean ou rue Moss, entre les rues Washington et St John, Elégante résidence à deux corps de logis.

No 3230

Rue St John entre l'avenue Hagan et la rue Bendon. Un cottage à retiré de la rue.

5

Beaux lots de terre dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Bellechasse, Dupré et St Philippe.

Coin des rues

Dupré, St Philippe et Bellechasse. Un cottage à un étage.

2

Cottages, rue St Philippe, entre White et Dupré.

5

Magnifiques lots de terre dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Dumaine, St Philippe et Bellechasse.

Vente pour effectuer un Partage.

Succession de Victor Petit.

No 36,661.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 812 rue de la Commune.

Mercredi le 27 Août 1902,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à

LEUR BUREAU ET BOURSE

No 812 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu d'un et conformément à un jugement et rendu en pleine séance de la cour le 23 juin 1902 et signé en pleine séance de la cour le 27 juin 1902 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, formant le coin des rues Dupré et St-Philippe et Bellechasse, mesurant 27 pieds 8 pouces et 4 lignes de face la rue Dupré sur 53 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur sur la rue St-Philippe, 60 pieds et 4 lignes sur la rue Bellechasse, et 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 4 chambres, hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, St-Philippe et Bellechasse, mesurant 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue St-Philippe, 85 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot A, 76 pieds 2 pouces sur la ligne du lot C et 24 pieds de largeur sur la ligne du fond et face sur la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre C, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, mesurant 19 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue St Philippe, 76 pieds 2 pouces sur le côté du lot B, 86 pieds 2 pouces sur la ligne opposée, et 21 pieds 9 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 19, situé dans le second district de cette ville dans l'ilet 443 borné par l'avenue Hagan et les rues St John, Ursulines St-Philippe et Bendon, mesurant 15 pieds 1 pouce de face à la rue St John, 146 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 18, 157 pieds 9 pouces et 6 lignes sur l'autre côté le séparant des lots 8, 9 et 10 et 59 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout d'après un croquis de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté le 8 mai 1878 annexé à un acte de Jos Devigneaud, notaire, daté du mois d'août le 9, 1889.

Les améliorations comprennent un cottage ayant trois chambres, galerie fermée, guis la de devant, hangar, etc., portant le No 3230 rue St John.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté avril 20, 1866, annexé à un acte de P. Coudrain, daté 5 mai 1866 et mesurant 9 pouces de face sur la rue Port ou Bayou St Jean sur une profondeur de 66 pieds sur le côté de la Grande Route St Jean et 58 pieds 11 pouces sur le côté de la rue Washington et 15 pieds de largeur dans le fond et secondement une autre portion de terre adjoignant le précédent désigné par le No 3 et mesurant, mesure française, 30 pieds 6 pouces de face sur la rue Port ou Bayou St Jean, 59 pieds 7 pouces de face sur la Grande Route St-Jean, 62 pieds sur l'autre ligne le séparant du lot No 2, 41 pieds 6 pouces sur la ligne du fond perpendiculaire à la Grande Route St-Jean, le tout plus ou moins, d'après le plan de Louis Bringier, daté le 24 septembre 1834, annexé à un acte de H. Pedesclaux, daté le 6 octobre 1834. Les améliorations comprennent une bâtisse occupée par une épicerie, un café et un marché privé, une chambre, deux grands appartements, hangar, citerne, etc.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Bayou St Jean ou la rue Port, les rues Washington, Première et St John, et l'intersection de la rue des Ursulines, ledit lot est désigné par la lettre A, sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902, ledit lot mesure d'après ledit plan 31 pieds 5 pouces et 4 lignes de face sur la rue Port, ou Moss, ou Bayou St Jean, 126 pieds de face sur la rue De Soto, 132 pieds 7 pouces et quatre lignes sur le côté du lot B, et 31 pieds 9 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, ledit lot formant le coin de la rue Moss ou Port ou Bayou St Jean et la rue Washington. Les améliorations comprennent un joli cottage à deux corps de logis, ayant 6 chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc., portant les Nos municipaux 1252 et 1254 de la rue du Port et Moss.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B, sur un plan de D E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902, dans l'ilet borné par le Bayou St Jean ou Port, les rues Washington, Première et St John; ledit lot mesurant, d'après ledit plan, 31 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue Port ou Moss ou le Bayou St Jean, 132 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot A, 137 pieds 2 pouces 1 ligne ... 31 pieds 2

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

pouces de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprennent une jolie résidence double à un étage ayant 5 chambres, hangar, citerne, latrines, etc., connue comme les Nos municipaux 1248-1250 rue Port ou Moss.

8° Cinq certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 3, 4, 6, 9 et 10 sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902 dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Dupré, White et Bellechasse, les dits lots mesurant d'après ledit plan, comme suit: Le lot No 3 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 99 pieds 3 pouces sur le côté du lot C, 102 pieds 3 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 4 et 36 pieds 3 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bellechasse; le lot No 4 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Philippe sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 6 mesurant 31 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue St-Philippe sur 160 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 9 mesurant 33 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue White sur une profondeur de 137 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté la plus près de la rue St-Philippe, de là 9 pieds 5 pouces 1 ligne courant vers la rue Bellechasse, de là, sur une première ligne de profondeur sur le côté de la rue Bellechasse, courant vers la rue White de 67 pieds 4 pouces 3 lignes sur une deuxième ligne de profondeur, courant vers la rue White, de 97 pieds 6 pouces et 4 lignes le séparant du lot No 10; le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à la rue White, 100 pieds 3 lignes sur la rue Bellechasse, et 97 pieds 6 pouces et 4 lignes par la ligne du côté du lot No 9, formant l'encoignure des rues Bellechasse et White.

9° Cinq certains lots de terre situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris par les rues St Philippe, Bellechasse, Dupré, Gayoso et Dumaine; lesdits lots sont désignés sous les Nos 6, 7, 8, 9 et 12 sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902. lesdits lots mesurant d'après ledit plan, comme suit: Le lot No 12, 31 pieds 6 pouces de face à la rue St Philippe, sur une profondeur et face sur la rue Dupré de 110 pieds entre lignes parallèles; le lot No 6, 18 pieds 3 pouces 1 ligne de face sur la rue Gayoso, 105 pieds 3 pouces et 3 lignes de face sur la rue Bellechasse, 60 pieds 6 pouces et 3 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 7 et 94 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne la plus près de la rue Dumaine, ledit lot formant l'encoignure des rues Gayoso et Bellechasse; le lot No 7, 25 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Bellechasse, 60 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 6, 33 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 8 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond; le lot No 8, 26 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Bellechasse, sur une profondeur de 33 pieds 7 pouces et 6 lignes du côté du lot No 7, 98 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du No 9 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond et le lot No 9, 2 pieds 8 pouces et 3 lignes de face sur la rue Bellechasse, 29 pieds 1 pouce de face sur la rue St Philippe sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces sur la ligne du côté du lot No 8, 100 pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No 10 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à un, ou à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisés en paiements égaux à la convenance des vendeurs, portant six pour cent par an d'intérêt du jour de l'acte de vente jusqu'à paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spécial, l'acte de contenir la clause non aliénation et vendu avec accessoires et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses dans les actes de vente, les acquéreurs d'assumer les améliorations jusqu'au montant des billets et de transférer la police aux porteurs desdits billets, d'assumer de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de revenu sur les actes de vente et déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et auront à ... aux loyers qu'à partir du jour où se passeront les actes de vente. Actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, avocat.

27 juil—27—sept 3 10 17 24 27

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmant Cottage-Résidence

Avec vastes Terrains,

No 1021 rue Soniat, entre les rues Camp et Chestnut, et quatre excellents lots de terre, avec améliorations, coin N. E. des rues Camp et Soniat.

Dans un des plus jolis voisinages dans cette section de cette ville.

Eglise Presbytérienne Emmanuel, en liquidation.

No 67,739 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur Bureau No 138 rue Carondelet. — JEUDI, le 18 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 11 août 1902, de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé de la susdite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Les quatre excellents lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte qui en dépendent, situés dans le faubourg Avart dans le Sixième District de cette ville, désignés comme lots un, deux, trois et quatre dans l'ilet No trente deux, borné par les rues Camp, Chestnut, Robert et Soniat sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 112 et lesquels mesurent ensemble cent vingt cinq pieds de face à la rue Camp sur cent un pieds et six pouces de profondeur et façade à la rue Soniat, lot No 4 formant l'encoignure des rues Camp et Soniat.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse en bois sur la façade qui peut être facilement et à peu de frais transformée en une résidence, et dans le fond une petite bâtisse en bois.

2° Le charmant cottage-résidence No 1021 rue Soniat, dans le même district et ilet, et contigu à la propriété ci dessus décrite, retiré de la banquette, entouré d'une barrière en fer et contenant galeries, vestibule, six chambres, chambre à bain, office, hangar, cave, etc Le terrain est composé de deux certains lots de terre désignés par les numéros cinq et six, dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, et est contigu à la même propriété, et mesurant ensemble soixante pieds de face à la rue Soniat sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, sujet à un bail expirant le 30 septembre 1902, rapportant un loyer de $22.50 par mois avec privilège de renouvellement pour un an.

La propriété de l'encoignure peut servir comme résidence, et le cottage est un aussi joli petit "home" que l'on puisse désirer, avec vastes terrains tracés en jardin de fleurs et pelouse. Les deux propriétés sont embellies par quelques arbres d'ombrage les plus jolis de ce district. Le voisinage est un des meilleurs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans après date, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, devant être spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, honoraires d'avocat; les améliorations devant être assurées et les polices transférées aux porteurs ou porteurs des billets et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1902, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Percy S. Benedict, notaire, aux frais des acquéreurs.

Buck, Walshe & Buck avocats

17 août—17 24 31—sept 7 14 18

Succession de M. A. Dauphin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31.760—Division A—Attendu que Harvey Wilbur Smith a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu M. A. Dauphin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Avantageusement situées

Dans le Troisième District.

No 1930

Rue ST-BERNARD, entre les rues St-Claude et Marais. Résidence à deux étages.

Nos 1227-1229

Rue Columbus, entre les rues Marais et St-Claude. Cottage double élevé de terre.

2

Lots de terre encoignure Egana et Delaronde.

Graziella L. Léonard vs Edgar Davenport et al.

No 68,127—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux No 812 rue Commune—

Mercredi, 10 Septembre 1902,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 812 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et d'après un jugement la et rendu en pleine cour le 30 juillet 1902 et jugement signé en pleine cour le 6 août 1902 par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° 2 certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 50, borné par les rues Delaronde, Lamarque, Egana et Chartres, désignés par les Nos 1, 2 et 3, sur un croquis fait par S G. de l'Isle, daté le 22 février 1894 et annexé à un acte de vente de J. V. Gourdain et femme à M. P. Doulut, passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, daté le 10 mai 1894, et mesurant chacun 32 pieds de face sur la rue Delaronde sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et 3 lignes, le No 3 formant l'encoignure des rues Delaronde et Egana.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 283 (autrefois ilet No 4), borné par les rues St Bernard, St Claude (autrefois Bons Enfants), Columbus (autrefois Mystérieuses) et Marais (autrefois Pisnché). Ledit lot est désigné par la lettre A, sur un croquis d'arpentage fait par Edgar Pilié, daté le 2 juillet 1902, annexé à l'inventaire fait par Jules F. Meunier, notaire, le 19 juillet 1902, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de 148 pieds 4 pouces et 1 ligne de l'encoignure St Claude et mesure, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à l'avenue St Bernard, la même largeur sur la ligne du fond et 93 pieds 6 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages retirée de la rue, ayant salon et salle à manger avec portes à coulisses, 2 grandes et 2 petites chambres au premier étage, 2 grandes et 2 petites chambres au second étage, galerie de devant aux deux étages, cuisine, hangar ayant 4 chambres, gaz, lieux d'aisance, citerne, etc. Portant le No municipal 1930 avenue St Bernard.

3° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et avantages y appartenant ou de quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 283 (autrefois l'ilet No 4), désigné par la lettre B, d'après un croquis d'Edgar Pilié, ci-dessus mentionné (et formant une partie du lot désigné par le No 9, d'après un plan de J. A. d'Hémécourt) et d'après lequel croquis d'Edgar Pilié, ledit lot commence à une distance de 168 pieds 4 pouces et 5 lignes de l'encoignure de la rue St Claude et mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Columbus, 31 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond le séparant de la lettre A sur ledit croquis, sur une profondeur de 39 pieds 7 pouces et 4 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue St Claude et 47 pieds 2 pouces et 6 lignes sur le côté opposé vers la rue Marais.

Les améliorations comprennent un cottage double, élevé de terre, avec 4 chambres de chaque côté, citernes, lieux d'aisance, etc., portant les Nos 1227-1229 rue Columbus.

Termes et Conditions—Pour la première propriété décrite, comptant sur adjudication, et pour les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites, comme suit: La moitié comptant et la balance à un, ou à un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, en billets portant six pour cent d'intérêt du jour de l'acte de vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, les acquéreurs assureront les améliorations pour un montant égal à la portion du crédit et de transférer les polices aux porteurs des billets; les actes de vente de contenir la clause de non aliénation et cinq pour cent pour honoraire d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour forcer le paiement des billets, et toutes les autres clauses contenues dans les actes de vente, les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix d'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de Revenu et déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.

Clegg & Quintero Jerome Meunier et George W. Flynn pour les défendants.

10août—10 17 24 31—sept 7 10

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

The F. A. Lambert Co., Ltd., en liquidation. No 67,070.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 2 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Pour le compte de l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, le ci après, à savoir:

Un lot de jugements et de comptes courants, d'après la liste enregistrée au bureau de l'encanteur.

Conditions--Comptant sur les lieux.

22 août—22 31—sept 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE BEAUX MEUBLES ET PIANO.

Au No 633 rue Gravier, entre les rues St Charles et Camp,

MERCREDI, le 27 août 1902, à 11 heures A. M., il sera vendu sous l'acte 167 de 1898 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane pour satisfaire l'emmagasinage, l'assurance et autres frais sur des meubles emmagasinés par William Hole, pour le compte de qui cela peut concerner à savoir:

Piano droit, meubles de chambre à coucher et de salle à manger, tapis, nattes, store de fenêtres, descentes de lit, valises, machine à coudre, livres, chaises ..., literie etc. Conditions — Comptant sans limites

FITZPATRICK & LAMBERT, Encanteurs, Bureau 824 rue Commune.

17 août—17 24 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Robert L. Patterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 60,749—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Viola Patterson, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier. — Fische & Dabezi, avocats.

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de choix et bâtisse de résidence.

No 1433 rue Prytanée, à l'encoignure de la rue Melpomène.

Le magasin rémunératif et la propriété de résidence.

Nos 1339 et 1341 rue Magazine et Nos 1109-11-13 et 15 rue Melpomène.

Et un ilet de terre désirable dans le premier district.

In re William Rasminger et als vs Albert Rasminger.

No 69,146 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 16 septembre 1902 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 21 juillet 1902 et signé le 7 août 1902, par l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite à savoir:

1° Le magasin désirable et la propriété résidence No 1433 Prytanée, encoignure de la rue Melpomène, contenant 4 chambres en tout, cuisine, cour, etc., décrit plus complètement comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Melpomène, Thalie et Camp, étant l'ilet No 60, formant l'encoignure des rues Prytanée et Melpomène et mesurant en mesure française, 18 pieds de face à la rue Prytanée, 18 pieds sur la ligne du fond, 80 pieds de face et profondeur sur la rue Melpomène et 80 pieds sur l'autre ligne de côté, et mesurant en mesure américaine, 19 pieds 10 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade sur la rue Melpomène, de 85 pieds 10 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins. Cette propriété est excessivement bien située et rapporte $17 00 par mois

2° La grande propriété commerciale et résidence à l'encoignure des rues Magazine et Melpomène, et connue par les Nos 1339 et 1341 rue Magazine et Nos 1109, 1111, 1113 et 1115 rue Melpomène, plus complètement décrite comme suit à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Melpomène Thalie et Camp, formant l'encoignure des rues Magazine et Melpomène, mesurant 28 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur et façade sur la rue Melpomène de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes; Nos 1339 et 1341 rue Magazine comprennent une bâtisse double en bois contenant deux magasins sur la façade et deux chambres dans le fond, cuisine, citerne et cour. No 1109 rue Melpomène est une demeure en briques à deux étages contenant 6 chambres, galerie, hangar, citerne, etc. Nos 1111, 1113 et 1115 rue Melpomène, est une maison à trois corps de logis ayant vestibules à corridors, galeries, 12 chambres, citerne dans chaque cour, etc. Exceptionnellement situé cette propriété entière est capable de rapporter plus de 300 par an.

3° L'ilet de terre vacant et désirable près de l'avenue Washington avec chemin en gravois, désigné par le No 547, situé dans le premier district de cette ville et borné par les rues Melpomène, Thalie, Saratoga et Gayoso. Voyez les titres pour dimensions. Acquis par Mme E. Zinck, veuve de A. Rasminger, de Frank Zengel, par acte pardevant Fred Zengel, notaire, daté le 28 juillet 1894.

Conditions—Un tiers comptant à l'option des acquéreurs et la balance à un crédit de un et deux ans, démontré par des billets des acquéreurs, spécialement garantie par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant 7 0|0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assument les taxes dues et exigibles en 1902 en-dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0|0 comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Ernest Viairine, notaire aux frais des acquéreurs.

16 août—16 17 24—sept 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Désirable Cottage Double en bois couvert en ardoises,

Nos 2700 et 2702 rue N. Rempart, à l'encoignure de la rue Port.

Succession de Henry Koopmann et d'Emma Lambert, son épouse.

No 67,285.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER —Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 9 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 25 juillet 1902 et signé le 1er août 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, actuellement absent en congé, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Le désirable cottage double en bois couvert en ardoises avec dépendances à deux étages dans le fond Nos 2700 et 2702 N. Rempart à l'encoignure de la rue Port, contenant 5 chambres de chaque côté, hangars, citernes, et cour dans le fond, décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Rempart, Port, Bourgogne et St Ferdinand, désigné comme lot No 22 de l'ilet No 10 sur un plan fait par le voyer de ville; le dit lot formant l'encoignure des rues N. Rempart et Port et mesurant 29 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue N. Rempart, sur 100 pieds de profondeur et façade sur la rue Port.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit pour des billets, spécialement garantis par hypothèques et liens de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1902 en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de 10 0|0 pour lier la vente:

Acte de vente pardevant Frederick Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 août—3 10 17 24—sept 2 9

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande Propriété améliorée de valeur du Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Laurel (sur laquelle elle mesure 61') et Joséphine (sur laquelle elle mesure 160'), rapportant de bons loyers.

Germania Savings Bank of New Orleans vs Joseph Staub et Ella Staub.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68 339—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 19 sur un plan original du faubourg Livaudais borné par les rues Joséphine, St André, Laurel et Constance, désignés par les Nos Quinze et Seize sur un plan daté le 3 avril 183.. D'après ledit devis chacun des lots sont contigus et mesurent à savoir: lot No Quinze mesure trente-et-un pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent pieds; et lot No Seize formant l'encoignure des rues Laurel et Joséphine a trente pieds de face à la rue Laurel sur cent pieds de profondeur et face à la rue Joséphine et trente-deux pieds neuf pouces de largeur sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Buck, Walshe & Buck, avocats pour le plaignant.

22 août—22 29—sept 5 12 19 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

James B. Rosser, Jr., subrogé, vs Vve Patrick Mannion ou Manning.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 9,355—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 26ème jour de septembre 1902, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir: Tous les droits, titres et intérêt de Mme Catherine Gavin, veuve de Patrick Mannion ou Manning, étant un tiers indivis en pleine possession et tous les droits d'usufruit dans la balance des deux tiers indivis de et à la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Conti, Johnson et Bienville désigné comme lot No 4 et mesurant 27 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Galvez sur 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

27 août—27—sept 3 7 14 21 26

Le contenu d'une Buvette et Epicerie.

Mercredi le 3 septembre 1902 à 11 heures A. M. Entrepôt du Constable, No 613 et 615 rue Bienville.

L. E. Jung & Co vs Albert J. Casanova.
Le Même vs Le Même.
Le Même vs Le Même.
Nos 10,396. 10,397. 10,398.

EN VERTU de trois writs de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le deuxième District de cette ville MERCREDI, le 3ème jour de septembre 1902. à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un grand assortiment d'épiceries, vins et liqueurs, aussi licence de ville et d'Etat de 1902 pour buvette et épicerie. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. CHAS R. KENNEDY. Constable, McCloskey & Benedict, avocats. 24 août -24 31 — sept 3

Henry Hodgson, agent, vs Baptiste Moriari.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 10,2..—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville JEUDI, le 2ème jour d'août 1902, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Le contenu d'une buvette, consistant en comptoir, étagères, vins et liqueurs, boite à bière, vitrines, tables, verres, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY, constable. Dart et Kernan, avocats.

19 août—19 24 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de "Propriété d'Eglise"

Sur la rue Howard, entre les rues Philip et Jackson

Teutonia Loan and Building Company vs Fifth Regular Baptist Church (de la Nouvelle-Orléans).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 67,962—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District, de cette ville, le JEUDI, 25 septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Philip et Jackson, désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 21 sur un plan dressé par Chas F. Zimpel, daté le 10 février 1832 et déposé en l'étude de Wm Boswell, ancien notaire, lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Howard sur cent trente-huit pieds, cinq pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dart & Kernan, avocats pour le plaignants.

22août -22 29—sept 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée dans le Troisième District.

Portant les numéros 1810 et 1812 de la rue Allen, entre les rues Roman et Prieur.

Marcel Bernard vs Mme Cécile Thompson et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,345 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 25 septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Allen, Roman, Prieur et Nouvelle-Orléans, mesurant trente pieds dix pouces et onze lignes de face à la rue Allen, trente trois pieds huit pouces et une ligne de largeur dans le fond, sur cent trente trois pieds six pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du lot No 3, et cent trente trois pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du lot No 5, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat pour le plaignant.

22 août—22 29—sept 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant le No municipal 434 rue Joséphine, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Flora Stevens vs Mme Winifred Burke veuve de Charles Stevens et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 68,295 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 25 septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No 9, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Tchoupitoulas et Rousseau, mesurant trente pieds de face à la rue Joséphine par soixante trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles; le tout conformément à un plan dressé par H. Moellhausen, voyer, daté le 14 janvier 1847, déposé comme plan No 7 dans le livre de plans No ..., dans les archives de J. R. Bergstedt, alors recorder de la paroisse de Jefferson, en cet Etat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Horace E Upton et John R. Upton, avocats pour la plaignante.

22 août —22 29 sept 5 12 19 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Louisa Roth. femme de William Larter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,... — Division E—Attendu que William Larter a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feu Mme Louisa Roth, femme de William Larter, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Sambola & Ducros, avocats. 27 août—27 31—sept 5

Succession de Edward Stecker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,473—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Stecker, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier —Cunningham & Cunningham, avocats. 27 août—27 31—sept 5

James Tool versus ses Créanciers,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 45,326 —Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Pfister, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier, B. R. Forman, avocat. 23 août — 23 30—sept 6

Succession de Mme Mary Elizabeth Strath.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67.980 Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Christian Conrad Strath, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. B. Rosser, Jr., avocat. 16 août—16 30—sept 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriétés de Valeur améliorées du Troisième District.

Portant les numéros municipaux 1352 1354, 1356, et 1358 rue St Antoine, entre les rues Urquhart, et Nord Villeré.

Mutual Building and Homestead Association vs Louis de Latour.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,299—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Urquhart, Nord Villeré (anciennement Girod), et Annette, et mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue St Antoine sur cent vingt pieds de profondeur, laquelle façade commence à cinquante ... pieds de l'encoignure de la rue Urquhart.

Secondement. Une partie ou morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet et contigu à la propriété ci-dessus décrite et faisant partie du lot désigné comme No trente quatre, dans l'ilet No 4 ... sur un plan du ci-devant faubourg Marigny, le même ayant, en mesure française, trente pieds de face à la rue St Antoine, commençant à une distance de quatre vingt dix pieds de l'encoignure de la rue Urquhart sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour le plaignants.

16 août- 16 18 22 29—sept 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Quatrième District.

Portant les numéros municipaux 533 et 535 rue Joséphine, entre les rues Rousseau et Fulton.

Succession de C. H. Miller vs Veuve C. H. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 67,830—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Rousseau, Fulton et Adèle et désigné comme lot numéro quatre sur un plan fait par L. Bringier, voyer, daté le 10 février 1834 et déposé dans les archives de W. Christy ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Joséphine sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats pour le plaignants.

15 août—15 22 29—sept 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 811 rue Marais, entre Ste Anne et Dumaine.

Auguste Marchal vs Mme Marie Emonings

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, — No 68,071— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 août 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot et portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 108, borné par les rues Marais, Villeré, Ste Anne et Dumaine, étant le tout du lot No trois et une partie du lot No deux, sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, et mesurant trente trois pieds de face à la rue Marais sur quatre vingt seize pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Robert Légier, avocat pour le plaignant.

26 juil—26—août 1 8 11 22 28